

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

PLUVALCA CREDIT ALLOCATION - ACTION I - ISIN : **FR0013047438**

Compartiment de la SICAV PLUVALCA gérée par FINANCIERE ARBEVEL

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

PLUVALCA CREDIT ALLOCATION a pour objectif de réaliser une performance annualisée nette de frais de gestion supérieure à l'Euribor 3 mois + 200 points de base, sur la durée de placement recommandée supérieure à 3 ans.

La réalisation de l'objectif de gestion du compartiment s'appuie sur une stratégie d'investissement consistant à gérer de manière active un portefeuille diversifié d'obligations et autres titres de créance, sur l'ensemble des types d'obligations, y compris des obligations convertibles, ou des titres subordonnés, sans contrainte de durée ou de notation, ni de zone géographique. Cette gestion flexible du portefeuille a pour vocation d'être évolutive et dynamique dans le temps.

Financière Arbevel s'appuie sur ses compétences internes en termes d'allocation d'actifs et sur son scénario macro-économique pour définir les actifs qu'elle jugera les plus attractifs de la catégorie obligataire.

Pour le choix des titres au sein de chaque classe d'actifs, les ressources de Financière Arbevel en termes d'analyse crédit permettent d'étudier précisément chaque émetteur pour évaluer les meilleurs choix selon la société de gestion de portefeuille.

Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations des agences de notation mais privilégie sa propre analyse crédit pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs à l'achat ou décider de la dégradation éventuelle de la note en cours de vie et prendre ses décisions de céder les titres ou les conserver dans l'intérêt des actionnaires.

Le compartiment s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- **Jusqu'à 100% en instruments de taux, du secteur public et privé, y compris des obligations convertibles, libellés en euro, d'émetteurs de toutes zones géographiques, y compris pays émergents, de toutes notations, dont :**
 - de 0% à 100% en instruments de taux spéculatifs ou une notation jugée équivalente selon l'analyse de la société de gestion, ou non notés.
 - de 0% à 30% en obligations convertibles.
 - de 0% à 20% en instruments de taux de pays émergents.

- **De 0% à 10% sur les marchés d'actions, de pays de la zone euro, de toutes tailles de capitalisation, de tous les secteurs, en direct ou via la conversion d'obligations convertibles, échangeables ou remboursables en action, ou via des OPC.**

- **Jusqu'à 10% maximum au risque de change sur des devises hors euro et aux titres libellés dans une devise autre que l'euro.**

La fourchette de sensibilité exposée au risque de taux est comprise entre -2 et +10.

Le cumul des expositions ne peut pas dépasser 100% de l'actif net y compris par le biais des contrats financiers à terme.

Il peut être investi :

- en actions, jusqu'à 10% maximum de l'actif net,
- en titres de créance et instruments du marché monétaire, de 80% jusqu'à 100% de l'actif net,
- jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM et FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle et répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier, y compris gérés par Financière Arbevel.

Il peut également intervenir sur les :

- contrats financiers à terme ferme ou optionnels utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux et de couverture uniquement du risque de change.
- des titres intégrant des dérivés dans un but de couverture et/ou d'exposition au risque d'action ou au risque de taux.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation totale.


Durée de placement recommandée : supérieure à 3 ans

Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai.

Conditions de souscription et rachat : Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour de Bourse ouvré (Calendrier Euronext SA) à 12 heures (J) et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée suivant les cours de clôture de Bourse du même jour (J).

La valeur liquidative est quotidienne, à l'exception des jours fériés en France au sens de l'article 3133-1 du Code du Travail, même si la ou les Bourses de référence sont ouvertes, et des jours de fermeture de Bourse.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

À risque plus faible À risque plus élevé

 Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	----------	---	---	---	---

SIGNIFICATION DE CET INDICATEUR :

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité du compartiment et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.

Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement du compartiment est susceptible d'évoluer dans le temps.

Veillez noter qu'une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte. La catégorie « 3 » de risque ne permet pas de garantir votre capital ; la catégorie « 1 » signifie que votre capital est exposé à de faibles risques mais que les possibilités de gains sont limitées. Elle n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Ce compartiment est classé dans cette catégorie 3 en raison de son exposition en instruments de taux, y compris spéculatifs ou subordonnés, gérés dans une fourchette de sensibilité large, et qui peuvent connaître des fluctuations entraînant des une volatilité assez élevée de la valeur liquidative et donc un profil de risque et de rendement moyen.

RISQUES IMPORTANTS NON PRIS EN COMPTE DANS L'INDICATEUR :

Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative.

Les titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de la société de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

Risque de liquidité : Il présente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs. Dans ce cas, la valeur liquidative peut baisser plus rapidement et plus fortement.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	0.50%
Frais de sortie	0.50%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. Dans certains cas, vous pouvez donc payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie. Les frais d'entrée sont prélevés avant que votre capital ne soit investi.	
Frais prélevés par l'ACTION I sur une année	
Frais courants	0.60%
Frais prélevés par l'ACTION I dans certaines circonstances	
Commission de performance	15% de la performance nette de frais de gestion fixes au-delà de l'Euribor 3M + 200 points de base en « high watermark » 1.69% au titre de la dernière période de référence *

Le pourcentage indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2020. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

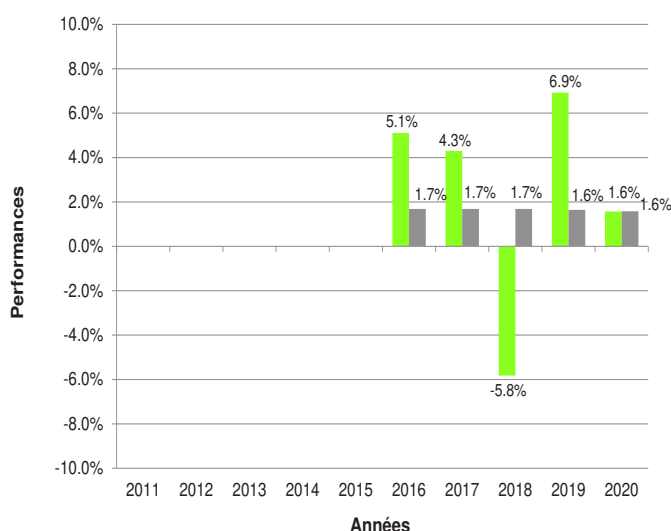
Les frais courants ne comprennent pas :

- Les commissions de performance
- Les coûts d'intermédiation de portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/sortie acquittés par l'OPCVM lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur les frais dans la rubrique « frais et commissions » du prospectus mis à disposition sur le site internet www.arbevel.com, y compris des informations sur les commissions de performance et leur mode de calcul.

*Du 01-04-2020 au 31-03-2021

PERFORMANCES PASSES



■ PLUVALCA CREDIT ALLOCATION - ACTION I

■ Indicateur de référence

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

La performance du compartiment est calculée coupons et dividendes réinvestis, et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie. Celle de l'indicateur de référence tient compte de la capitalisation des intérêts.

DATE DE CREATION DU COMPARTIMENT : 15/09/2017

DATE DE CREATION DE L'ACTION I : 15/09/2017

Le compartiment est issu de la fusion-absorption du FCP PLUVALCA CREDIT ALLOCATION créé le 4 décembre 2015. La part I créée le 04 décembre 2015 devient la catégorie d'Action I.

DEVISE DE LIBELLE : Euro

INFORMATIONS PRATIQUES

NOM DU DEPOSITAIRE : SOCIETE GENERALE.

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'INFORMATIONS SUR L'OPCVM (prospectus/rapport annuel/document semestriel) : Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite de l'actionnaire auprès de : FINANCIERE ARBEVEL – 20, rue de la Baume – 75008 PARIS.- Tél. : 01 56 59 11 33 - ADRESSE WEB : www.arbevel.com.

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'AUTRES INFORMATIONS PRATIQUES : La valeur liquidative ainsi que les détails de la politique de rémunération de la société de gestion peuvent être obtenues dans les locaux de la société de gestion et sur son site internet : www.arbevel.com. Un exemplaire papier de la politique de rémunération peut également être adressé gratuitement à toute personne qui en fait la demande.

REGIME FISCAL :

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'Actions du compartiment peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller fiscal.

L'OPCVM n'est pas assujéti à l'IS et un régime de transparence fiscale s'applique pour l'actionnaire. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPCVM ou aux plus ou moins values latentes ou réalisées par l'OPCVM dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPCVM. Si l'investisseur a un doute sur la situation fiscale, nous lui conseillons de s'adresser à un conseiller fiscal.

La responsabilité de FINANCIERE ARBEVEL ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

L'OPCVM propose d'autres catégories d'actions définies dans le prospectus.

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'INFORMATIONS SUR LES AUTRES CATEGORIES D' ACTIONS : FINANCIERE ARBEVEL

Le compartiment est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

FINANCIERE ARBEVEL est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 16/04/2021.